

Pierre-Marie Broccard, Président de commune d'Ardon/VS

«Nous sommes une commune en pleine expansion»

S'étendant de la plaine du Rhône jusqu'aux premières pentes du Haut de Cry, la commune valaisanne d'Ardon ne manque pas de charme avec son village, son église au clocher néogothique et ses vestiges gallo-romains. Idéalement située à proximité de Sion, elle attire de plus en plus d'habitants, désireux notamment d'accéder à la propriété, comme l'explique Pierre-Marie Broccard, Président de commune.

- Vous êtes une commune plutôt discrète, mais vous connaissez une évolution démographique importante.

- Oui, et cela depuis plusieurs années. Nous avons aujourd'hui une population d'environ 3850 habitants, qui devrait augmenter fortement ces prochaines années. Nous sommes en cours de révision de notre Plan d'affectation de zones (PAZ) et de notre Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Nous favorisons la zone résidentielle et les villas individuelles ou, comme cela se fait de plus en plus, les petits immeubles abritant quatre appartements. Nous restons cependant la commune du Valais la plus stricte en matière de distances aux limites entre les façades des habitations, qui doivent être comprises entre quatre et huit mètres, contre trois et six mètres dans les autres communes. Ces restrictions nous permettent d'avoir un territoire plus «aéré».

L'attrait d'Ardon s'explique par sa situation centrale entre Sion et Martigny, sa proximité avec les stations de ski voisines: La Tzoumaz, Nendaz et Ovronnaz, ainsi que par le village de Conthey, reconnu pour sa zone commerciale d'importance, sa région montagneuse où l'on y découvre Derborence, milieu protégé en pleine nature, ainsi que les communes voisines de Vétroz et Chamoson, réputées pour leurs vins de qualité.

Ardon a une population multiculturelle avec de nombreuses nationalités, dont la communauté portugaise qui représente le 20,5%, suivie par les communautés ukrainienne et turque.

- Comment s'explique cette diversité culturelle?

- Autrefois, les Portugais étaient nombreux à venir travailler dans le secteur agricole valaisan et beaucoup d'entre eux ont fini par

COMMUNE D'ARDON



Pierre-Marie Broccard.

s'installer dans le canton. La communauté turque est pour sa part en lien direct avec la Fonderie d'Ardon. Quant aux Ukrainiens, leur présence est liée aux conflits actuels.

- La mobilité est-elle adaptée à l'essor de la commune?

Nous avons une très bonne offre en matière de mobilité douce avec, aux heures de pointe, des bus au quart d'heure en direction de Sion et une fréquence de bus et trains régionaux à la demi-heure en direction de Sion et Martigny. En quelques minutes vous atteignez la capitale valaisanne. Par ailleurs, nous faisons partie du réseau velospot, vélos en libre-service développé par l'Agglo Valais Central. Les stations situées dans le village d'Ardon rencontrent du succès. Les habitants les utilisent essentiellement pour se rendre à la gare.

- Avez-vous de grands projets en cours?

Nous arrivons à terme de l'agrandissement et rénovation de notre centre scolaire de

Cordé, dont l'école datait de 1978. Elle accueille actuellement 340 élèves. Nous avons construit sept classes, deux salles d'appui supplémentaires, ainsi qu'une salle des maîtres et une double salle de gymnastique.

Le projet comprend, dans le même style architectural que l'école, une structure d'accueil: nurserie, crèche et UAPE. Nous accueillons à ce jour 164 enfants, dont une quinzaine de nourrissons. Le centre abrite aussi la bibliothèque municipale, importante avec 18 000 prêts par année. Ce nouveau complexe se chiffre à hauteur de 31 millions, ce qui représente une somme très importante pour une commune comme la nôtre, dont les recettes financières sont moyennes. Soyons sûrs que les bénéficiaires, en matière de bien-être et de commodités pour nos jeunes, leurs parents ainsi que le personnel appelé à y travailler, récompensent largement l'engagement financier!

- Comment la question environnementale a-t-elle été prise en compte dans ce projet?

- Le centre est équipé d'une pompe à chaleur. Le toit de l'école est recouvert de panneaux solaires et, d'ici un an environ, les 1000 m² de toiture de la salle de gym le seront également. Ardon est labélisé Cité de l'énergie et nous espérons obtenir le niveau Gold en juin. Nous mettons l'accent sur les énergies renouvelables, avec le recours au solaire et à l'électricité produite grâce aux barrages hydro-électriques dans lesquels la commune est actionnaire. Nous turbinons aussi notre eau potable.

Concernant le chauffage à distance, ce dispositif n'est pas bien adapté, car nous avons une grande zone résidentielle. Actuellement,



COMMUNE D'ARDON

Entre vignes et montagnes.

nous identifions, dans l'établissement de notre PAZ, des zones favorisant le chauffage à distance de quartier.

Nous voulons aussi réintroduire le végétal avec la plantation d'arbustes et favoriser les zones vertes en accord avec la durabilité, inciter ainsi l'arrêt des revêtements stériles en encourageant l'infiltration des eaux de surface.

- Vous avez évoqué la création de nouveaux quartiers. Des projets immobiliers sont-ils en cours?

- Il s'agit de projets privés qui apporteront quelque 150 nouveaux logements, appartements et maisons, d'ici deux à trois ans. Les promotions Clos des Forges, Roméo et Juliette, Les jardins d'Aria - pour n'en citer que

quelques-unes - font partie des projets en cours de réalisation, sans oublier les rénovations et constructions de villas individuelles. Le prix du terrain augmente de manière linéaire depuis plusieurs années et se situe aujourd'hui entre 480 et 500 francs le mètre carré en zone résidentielle. Malgré la hausse de la population, nous n'avons pas de pénurie de logement, mais les prix à la location sont quasiment aussi élevés qu'en ville. Il faut, par exemple, compter entre 1800 et 2100 francs pour un quatre-pièces. ■

VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

Anniversaire

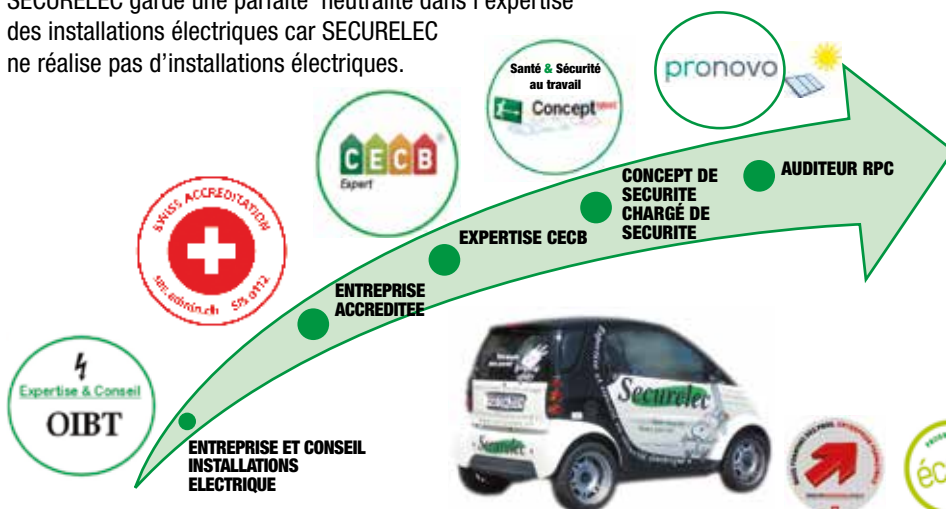
Le 25 mai aura lieu la journée commémorative des 500 ans du tremblement de terre d'Ardon de 1524. L'objectif principal est d'avoir une pensée particulière envers les ancêtres de la commune, mais également de sensibiliser la population à l'attitude à adopter avant, pendant et après un tremblement de terre. Il s'agira enfin de comprendre le fonctionnement d'une cellule de crise communale.

VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE NÉCESSITE UN CONTRÔLE ?

Un seul partenaire pour toute la région lémanique. Profitez aussi de conseils et expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.

Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique, Securelec c'est **350 ans d'expérience cumulée!**

SECURELEC garde une parfaite neutralité dans l'expertise des installations électriques car SECURELEC ne réalise pas d'installations électriques.



Securelec

Votre sécurité • Notre priorité

SECURELEC

Organisme d'inspection accrédité depuis 2005
Case postale 2007 - 1227 CAROUGE
Tél. 022 308 16 20 - Fax 022 308 16 30
securelec@securelec.ch

www.securelec.ch

SECURELEC - VAUD

Case postale 297 - 1024 ECUBLENS
Tél. 021 632 80 20 - Fax 021 632 80 25
securelec-vd@securelec.ch